

Brevet de capitaine de première classe de la navigation maritime

RNCP4061 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	311u
Code(s) ROME	N3101
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	18/11/2010

Certificateur(s)

Direction des affaires maritimes et des gens de mer (DAMGM) - ORG.

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le capitaine de 1re classe de la navigation maritime exerce les plus hautes responsabilités à bord des navires de commerce. Il est difficile de définir les différentes activités exercées compte tenu de leurs diversités et de la solitude de celui qui les exerce.

Capitaine, il est responsable de 'l'expédition maritime' et représente son armateur. (A titres d'exemple, pour un transbordeur (ferry) le coût de cet ensemble de 43 millions d'euros). Chef mécanicien, il est responsable du 'service technique' d'un ensemble complexe.

Commandant, il est responsable de la navigation (la route et la vitesse sont de sa seule et unique responsabilité et ne peuvent lui être imposées contrairement au domaine aéronautique) ; et directement lors des manœuvres. Il ne peut déléguer sa responsabilité.

Chef du personnel, il doit régler les problèmes inhérents à la gestion d'équipage actuellement cosmopolites quelquefois régis par des droits du travail propres à leur nationalité.

Responsable devant l'armateur, il doit prendre toutes mesures pour la conservation de la cargaison, établir les rapports d'avarie, faire les réserves nécessaires.

Responsable devant l'état du port, il doit intégrer les différentes réglementations variables suivant les pays des escales

Exerçant sur une portion de territoire national 'délocalisée', il est officier d'état civil et de police judiciaire. A ce titre, il doit veiller à l'application du code du travail et disciplinaire de la marine marchande. Compte tenu du contexte international, prendre toutes décisions relatives à la sûreté du navire.

Exerçant seul les plus hautes responsabilités, l'abandon du navire est l'unique décision où il doit recueillir l'avis des 'principaux de l'équipage'.

Dans le cas où il exerce les fonctions de Chef mécanicien, le titulaire du brevet de capitaine de 1re classe de la navigation maritime est responsable d'un ensemble industriel isolé qui doit produire non seulement l'énergie mécanique nécessaire à la propulsion mais aussi de l'énergie thermique électrique et hydraulique ainsi que de l'eau douce Cet ensemble de contraintes n'est pas rassemblé sur des installations terrestres.

Sa compétence et l'activité exercée transparaissent dans certains règlements des grandes compagnies de navigation. Comme le commandant rend compte à l'armateur, il peut être précisé que le chef mécanicien 'informe le commandant des avaries et incidents pouvant affecter la marche du navire et rend compte au service technique des dites avaries ou incidents'.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

CAPACITES OU COMPETENCES ATTESTEES : Les compétences attestées sont diverses avec le spectre le plus large. Dans des registres scientifiques afin de pouvoir appréhender les problèmes techniques dans leur intégralité mais également très techniques car le navire étant un ensemble isolé c'est sans secours extérieur que sa bonne marche doit être assurée. Elles portent sur :

- des connaissances scientifiques concernant les mathématiques ,la mécanique, la résistance des matériaux, la thermodynamique l'électricité, l'électronique et l'ensemble des connaissances relatif à la machines d'un navire, la cosmographie et la navigation les instruments de navigation, les aides radioélectriques.
- des notions de droit pour faire face à toutes les situations sociales ou pouvant entraîner un contentieux.
- Outre l'anglais classique, la maîtrise de l'Anglais maritime.
- des connaissances approfondies dans le domaine médical permettant d'apporter des soins d'urgence ou de maintien en vie et participer à différents stages de sécurité notamment incendie en centre de secours.
- la maîtrise des principes de sécurité (habilitation sûreté dans le contexte international).

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La certification est obligatoire pour exercer des activités rémunérées sur les navires de commerce, de pêche et de plaisance et dans les activités conchylicoles. L'exercice de ces activités fait l'objet d'une réglementation établie par le ministère en respect des normes internationales de la Convention STCW (Convention on Standards of Training, Certification and Watchkeeping for Seafarers).

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Emploi accessible : capitaine de première classe de la navigation maritime.

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Cette certification intègre le STCW Section A-II/2 (capitaine et service « Pont » et A-III/2 (officier chargé du quart machine). La revalidation est quinquennale.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Inadéquation géographique, Intensité d'embauche
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (25 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	598
Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	A3X90 — Cadres et maîtres d'équipage de la marine

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

50% membres ayant obligatoirement exercés et nommés par le ministre chargé de la mer

COMPOSITION DU JURY — VAE

Partielle. 50% membres ayant obligatoirement exercés et nommés par le ministre chargé de la mer

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 18/11/2010

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP1413

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

http://www.mer.equipement.gouv.fr/hommes/00_presentation/index.htm

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/4061/>